



**PROVINCE DE QUEBEC**  
**MRC DE PIERRE-DE SAUREL**  
**VILLE DE SAINT-OURS**

**AVIS PUBLIC**

Est par les présentes, donné par la soussignée, Madame Pascale Dalcourt, directrice-générale/greffière-trésorière de la Ville de Saint-Ours que le règlement numéro 2023-266 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage 2006-109 a été adopté par la MRC Pierre-De Saurel le 15 février 2024 et entre en vigueur.

Donné à Saint-Ours, 16<sup>e</sup> jour de février 2024.

Pascale Dalcourt  
Directrice générale/greffière-trésorière

---

**Certificat de publication**

Par la présente, Pascale Dalcourt, directrice générale/greffière-trésorière de la Ville de Saint-Ours, certifie sous mon serment d'office, avoir affiché le 16 février 2024 l'avis public ci-haut mentionné, aux endroits requis.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 16<sup>e</sup> jour de février 2024.

Pascale Dalcourt  
Directrice générale/greffière-trésorière